

s'ajouteraient infailliblement d'autres sacrifices exigés au nom d'une science capricieuse souvent et tyrannique.

Bref, dans une institution mixte et commune, la religion catholique serait amoindrie, morcellée, étouffée. L'expérience de tous les pays le démontre.

Que d'autres religions puissent s'accommoder à ce régime de l'abstention, de l'effacement et du rien, nous ne voulons pas aujourd'hui examiner cette question. Nous constatons simplement que tenir la religion catholique à un tel régime, c'est vouloir la paralyser et la tuer. Les contradictions n'y peuvent rien. Nous sommes ici en présence d'une vérité évidente en droit, et mille fois prouvée en fait. Aussi les conciles et les Souverains-Pontifes ont-ils condamné la neutralité religieuse dans les termes les plus formels. Et cela, partout où elle s'implante, dans les hôpitaux comme ailleurs ; car partout ses funestes effets sont les mêmes !

Aucun pouvoir sur la terre n'a le droit de soumettre par la force la foi des citoyens à de pareils dangers, à de semblables épreuves. C'est pourtant ce que quelques-uns se proposaient de faire. L'hôpital nentre une fois bâti, on voulait y confiner d'autorité, bon gré mal gré, tous les malades, sans s'occuper aucunement ni des répu gnances ni des angoisses de leur conscience. Dans ces conditions, l'isolement forcé des patients devenait une sorte de persécution religieuse.

Le bon sens semble l'avoir emporté. Tant mieux !

CONFIRMATIONS

Académie du Sacré-Cœur. — A 7.30 heures, jeudi le 24 avril.

Saint-Denis. — A 2 heures, dimanche le 27.

Saint-Enfant-Jésus-de-Montréal. — A 4 heures, dimanche le 27.

Hochelaga. — A 7.30 heures du soir, dimanche le 27.